

PROCEDURE ORIENTATION DE FIN DE 3^{ème}

1^{ère} PHASE: DEMANDES D'ORIENTATION PROVISOIRES

Cette phase est déjà commencée. Vous avez été destinataire de **la fiche dialogue/navette** (à rendre au professeur principal avant le 12/03). Vous deviez y indiquer **vos demandes d'orientation provisoires** en hiérachisant vos choix entre la 2^{nde} générale et Technologique (2^{nde} GT), la 2^{nde} Professionnelle (2^{nde} PRO) et le CAP. Dans certains cas, au vu du confinement et de la fermeture du collège, cet échange s'est fait par téléphone.

Le conseil de classe du 2^{ème} trimestre (tenu à distance) a donné **un avis provisoire** à vos demandes (**favorable**, **réservé ou défavorable**) qui sera reporté sur la fiche dialogue/navette. Cette fiche vous sera rendue pour signature et sera récupérée par le professeur principal à la reprise des cours.

Vous pouvez consulter cet avis provisoire du conseil de classe en ligne, en vous connectant sur les **Télé Services Orientation (TSO)** sur le site du collège https://collegecolette.blogs.laclasse.com/, onglet « la classe.com » (pour connexion), puis tuile « scolarité services », puis l'onglet « orientation », avec les identifiants qui vous ont été donnés en début d'année*.

En fonction des situations individuelles, vous serez peut-être convoqué au collège par M Millet et le professeur principal de votre enfant, à la reprise des cours, pour une 2ème phase d'orientation concertée (la 1ère a eu lieu en janvier).

2^{ème} PHASE : DEMANDES D'ORIENTATION DEFINITIVES

Avant les conseils de classes du 3^{ème} trimestre (a priori du 2 au 4 juin), la fiche dialogue vous sera rendue, pour y porter **vos demandes d'orientation définitives**. Si vous le souhaitez, vous pourrez également les saisirent vous-même directement sur les Télé Services Orientation (TSO), <u>MAIS la fiche dialogue/navette reste obligatoire</u>.

Le conseil de classe donnera **un avis définitif (favorable ou défavorable)**. Pour les avis défavorables (notamment pour la 2^{nde} GT), une phase de dialogue débutera avec le chef d'établissement. Si ce dialogue n'aboutit pas à un accord (le chef d'établissement maintient la décision défavorable du conseil de classe), vous aurez la possibilité de faire appel.

3^{ème} PHASE: VŒUX D'ORIENTATION

Début mai, la fiche préparatoire à l'affectation (ou fiche de vœux) vous sera distribuée.

Vous y porterez vos vœux d'orientation : nom du lycée, commune du lycée (et spécialité pour les 2ndes PRO et CAP).

Ces vœux seront saisis par le collège sur AFFELNET. Si ces vœux paraissent incohérents ou ne sont pas en accord avec la décision d'orientation, vous serez contacté par le collège début juin (après les conseils de classe) pour **une 3**ème **phase d'orientation concertée**.

Les résultats de l'affectation vous seront communniqués par le collège fin juin et par mail via les TSO. Vous devrez ensuite valider l'affectation par les TSO, puis procéder à l'inscription de votre enfant dans son lycée (ne pas prévoir de départ en vacances avant le 6 juillet)

- pour la 2^{nde} GT, on peut demander d'autres établissements que le lycée Condorcet (lycée de secteur), mais il est indispensable de mettre en dernier vœu le lycée Condorcet pour être sûr d'être affecté.
- on peut faire des vœux en 2GT et en 2 Pro si l'avis du conseil de classe est favorable.
- En cas de déménagement prévu hors de l'Académie de Lyon (Ain, Loire, Rhône), merci de prendre contact rapidement avec M. Millet ou le professeur principal de votre enfant.

IMPORTANT:

- La **fiche dialogue/navette** et le **fiche préparatoire à l'orientation** (fiche de vœu orange) restent les 2 documents principaux de dialogue entre les familles et l'établissement et ne doivent pas être perdus.
- Il est indispensable que **vos coordonnées soient justes** (adresse postale et téléphones) pour que vous soyez joignables, et il est indispensable d'avoir une adresse mail valide pour utiliser les TSO. (si vous êtes dans l'impossibilité d'avoir une adresse mail ou si vous n'avez pas accès à internet, merci de vous signaler, le collège vous proposera un point d'accès).
- SI VOUS AVEZ **DES QUESTIONS LIES A L'ORIENTATION** DE VOTRE ENFANT (choix d'établissement, choix de filière...), VOUS POUVEZ PRENDRE CONTACT AVEC LE PROFESSEUR PRINCIPAL DE VOTRE ENFANT ou Mme AUBERT (Psy de l'EN Conseillère d'Orientation) ou M MILLET.

Vous pouvez également consulter le guide de l'orientation après la 3^{ème} en ligne sur le site de l'Onisep : http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Auvergne-Rhone-Alpes/Lyon/Nos-publications/Guides-d-orientation/votre-guide-En-classe-de-3e-Preparer-son-orientation-pour-la-rentree-2020

LA DIRECTION

^{*}si vous n'avez plus ces identifiants, merci d'envoyer un mail à l'adresse ce.0691794c@ac-lyon.fr